

ECOLE EUROPEENNE
BRUXELLES I - UCCLE

INSCRIPTIONS 2017/2018 - INSTRUCTIONS

Secrétariat des inscriptions (Château, rez-de-chaussée) :

Mme Hélène EVRARD (Tél : 02/373.86.05)
helene.evrard@eursc.eu

Avenue du Vert Chasseur, 46
1180 BRUXELLES
Tél : 02/373.86.11
Fax : 02/375.47.16

1^{re} phase d'inscription : du jeudi 12 janvier au mardi 31 janvier 2017

Durant la 1^{re} phase d'inscription (12 janvier-31 janvier), le secrétariat des inscriptions est accessible **sans rendez-vous** du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h, sauf le mercredi après-midi.

**

2^e phase d'inscription : du 13 février au 5 septembre 2017

Durant la 2^e phase d'inscription, le secrétariat des inscriptions est accessible **uniquement sur rendez-vous**.

Important

Les élèves qui ont fréquenté l'école pendant l'année scolaire 2016/2017 sont inscrits d'office pour l'année scolaire 2017/2018.

Les fonctionnaires en poste dans une institution européenne trouveront le dossier d'inscription sur l'Intranet/IntraCom de leur institution. Les autres personnes souhaitant solliciter une inscription doivent prendre contact avec le secrétariat des inscriptions de l'école.

Politique d'inscription

La Politique d'inscription pour 2017/2018 est disponible sur le site des Ecoles européennes (www.eursc.eu), sous « Inscriptions » (<https://www.eursc.eu/fr/European-Schools/enrolments/enrolment-policy-Brussels-ES/2017-2018>).